

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDE EN 1874

par

EDOUARD CLUNET

CONTINUE DE 1923 à 1948

par

ANDRE-PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à la Faculté de Droit de Dijon

Publié avec le concours du

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sous le haut patronage de

- M. ANCEL, Conseiller à la Cour de Cassation.
 G. GIDEL, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris.
 P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
 P. LOUIS-LUCAS, Professeur à la Faculté de Droit de Dijon, Doyen honoraire.
 M. MARTIN, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat.
 J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
 J. MICHEL, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
 J. MIHURA, Conseiller à la Cour de Cassation.
 M. PICARD, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
 G. RIPERT, Membre de l'Institut, Ancien Doyen de la Faculté de Droit de Paris.
 P. ROUBIER, Professeur à la Faculté de Droit de Lyon.
 G. SCELLE, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris.

Abonnement annuel Prix du numéro

France et Union française	4.000 fr.	1.000 fr.
Autres pays	5.000 fr.	1.300 fr.

ÉDITIONS TECHNIQUES S. A.

Distributeur général

131, Boulevard St-Germain

PARIS (VI^e)

1955

SOMMAIRE

1955 (82^e année). — 3^e livraison. — Juillet, août, septembre.

Doctrines

- L'évolution de l'Union franco-sarroise, depuis 1950, par P. LAURENT 522
- La Convention Européenne des Droits de l'Homme, par D. SIDJANSKI et S. CASTANOS 580
- Sur le divorce entre ressortissants américains, par H. ROUGET. 604

Jurisprudence.

- Bulletin de jurisprudence française, par B. GOLDMAN et A. PONSARD 636
- Compétence, époux français résidant à l'étranger (V. Divorce), — étrangers domiciliés en France (636). — Contrats, qualification (636). — Divorce, exequatur (650). — Exequatur (V. Divorce). — Jugement étranger (636). — Ordre public (V. Contrats). — Régime matrimonial (V. Contrats). — Transactions (loi applicable) (636).
- Chronique de jurisprudence française, par J. B. SIALELLI 664
- Association étrangère (V. Etrangers) (Condition des). — *Cautio judicatum solvi* (688). — Commerçant (V. Etrangers) (Condition des). — Convention franco-italienne du 12 mai 1870 (V. Extradition). — Convention franco-suisse du 23 février 1882 (V. Traités internationaux). — Divorce, jugement étranger, effet en France (674). — Etrangers (Condition des), association étrangère, retrait d'autorisation (664), siège régional (664). — carte de commerçant, associé directeur de S.A.R.L., gérant de fait (686), Suisses (668). — étrangère mariée à un Français, hypothèque légale de la femme mariée (682). — Exequatur, décision étrangère non signifiée (684). — Extradition, convention franco-italienne du 12 mai 1870, prescription de la peine (666). — Hypothèque légale de la femme mariée (V. Etrangers) (Condition des). — Mariage célébré en France entre une Française et un Grec, règle *locus regit actum* (682). — Mariage religieux célébré en Russie avant 1917 (670). — Régime matrimonial, régime légal obligatoire (670). — Traités internationaux, convention franco-suisse du 23 février 1882 (668). — Transcription, exequatur (oui) (674).
- Bulletin de Jurisprudence de la Cour de Justice de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier 690
- Haute autorité, décisions, recours en annulation (690).

Documents.

Relations entre la France et la Sarre	718
ANNEXE I. — Recommandation 57 de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe	718
ANNEXE II. — Proposition définissant le Statut Européen de la Sarre. Projet de recommandation (M. Van der Goes Van Naters) (Extraits)	718
ANNEXE III. — Accord conclu entre le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne et le Gouvernement de la République Française sur le statut de la Sarre	722
ANNEXE IV. — Lettre adressée par le Président du Conseil Français au Chancelier Adenauer le 23 octobre 1954 au sujet des séquestres en Sarre et réponse du Chancelier Adenauer au Président du Conseil Français du 23 octobre 1954	730
ANNEXE V. — Lettre adressée par le Président du Conseil Français au Président du Gouvernement de la Sarre, en réponse à une lettre analogue de ce dernier, en date du même jour, au sujet des Saarbergwerke	732
ANNEXE VI. — Convention de coopération économique entre la France et la Sarre	734
Bibliographie et Revue des Revues	790
